

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)

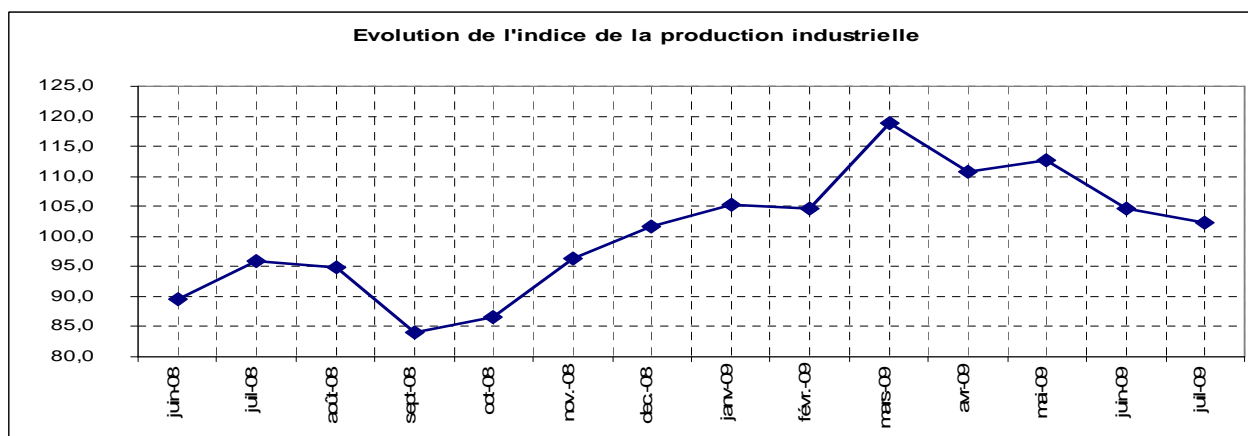
(Base 100 en 2006)

Juillet 2009

Depuis janvier 2008, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI), publiée concomitamment avec celle trimestrielle pour répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué à cause de la longueur de la série mensuelle.

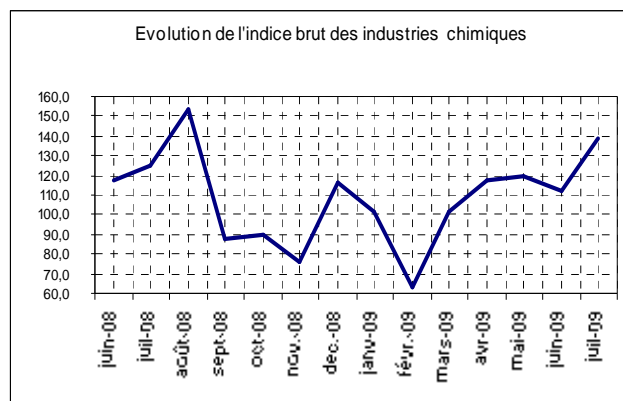
ANALYSE D'ENSEMBLE

L'activité industrielle au mois de juillet 2009, est marquée par un ralentissement de la production. En effet, l'indice harmonisé de la production industrielle s'est établi à 102,3 après 104,6 en juin 2009, soit un repli de 2,2%. Cette évolution de l'activité est imputable notamment à un recul de la production des industries textiles et du cuir, alimentaires et du bois. En revanche, la production des industries chimiques, des autres industries manufacturières, des industries du papier et du carton, des matériaux de construction, de la production d'énergie et extractives a augmenté. Par rapport à juillet 2008, le niveau de la production a progressé de 6,7%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, comparée à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est améliorée de 4,7%.**



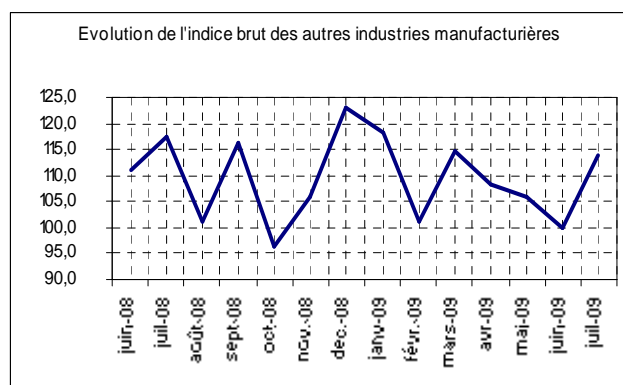
Un accroissement de l'activité des industries chimiques

Au septième mois de l'année 2009, l'activité des industries chimiques a crû de 24,1%, en rythme mensuel. Cette évolution est imputable notamment à une envolée de la production pharmaceutique, en liaison avec la reprise de l'activité de fabrication d'insecticides, ainsi qu'à un accroissement de l'activité de raffinage de pétrole. Il convient de signaler que la production d'insecticides a été insignifiante au mois précédent du fait d'une rupture d'articles de conditionnement. Toutefois, il est noté une baisse de 14,8% des produits en matières plastiques et de 8,8% des autres produits chimiques de base. Au cours de la période, la production d'engrais a reculé de 19,6% et celle d'acide phosphorique de 5,8%. Par rapport à juillet 2008, la production des industries chimiques a crû de 11,1%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est détériorée de 2,5%**



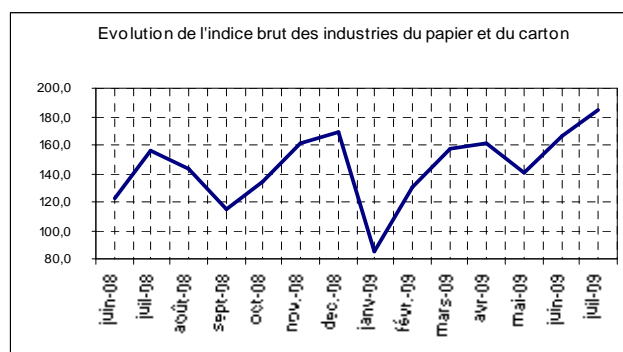
Un dynamisme de la production des autres industries manufacturières

Comparée au mois précédent, l'activité des autres industries manufacturières a progressé de 13,9%. Cette performance de la branche est induite par une progression de la production de bougies domestiques et de matelas en mousse. Au regard de la même période de l'année 2008, la production des autres industries manufacturières a fléchi de 3,2%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est améliorée de 9,5%.**



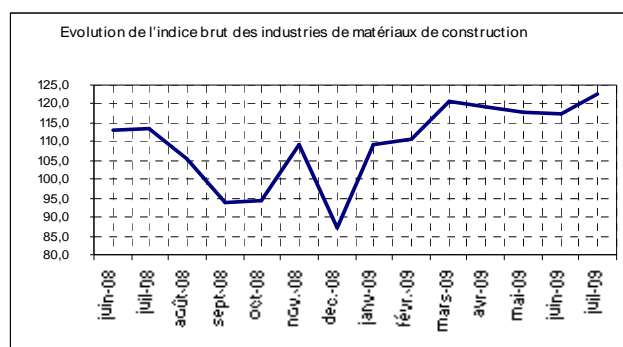
Une augmentation de l'activité des industries du papier et du carton

En juillet 2009, la production des industries du papier et du carton a crû de 11,5%, en rythme mensuel, sous l'effet d'une garniture des carnets de commandes des articles en papier et carton renforcée par les préparatifs de la rentrée scolaire 2009/2010. En glissement annuel, la production des industries du papier et du carton s'est améliorée de 18,5%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est bonifiée de 13,4%.**



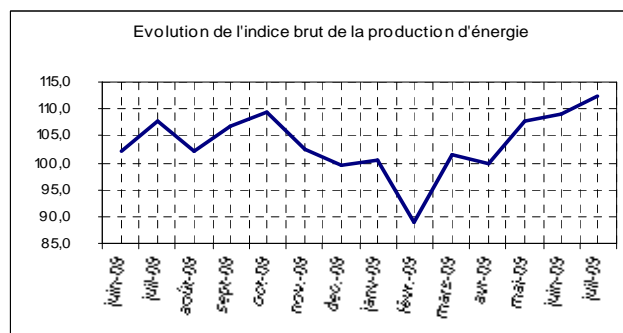
Une hausse de la production des industries des matériaux de construction

L'activité des industries des matériaux de construction a augmenté de 4,1%, par rapport au mois précédent, sous l'effet d'un accroissement de la production de ciment et des plaques. En référence à juillet 2008, la production des industries des matériaux de construction a crû de 8,0%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est appréciée de 7,0%.**



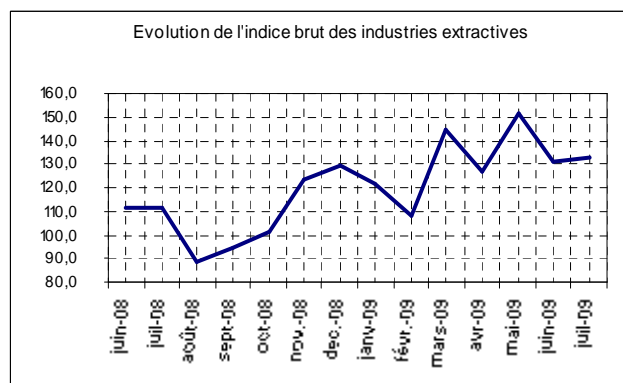
Une croissance de la production d'énergie

La bonne tenue de l'activité des industries de production d'énergie amorcée en mai 2009, s'est poursuivie avec un accroissement de 2,9% de la production, en rythme mensuel. Ce résultat est consécutif à une évolution conjuguée de la production d'électricité (+4,9%) et d'eau (+0,2%). Comparée à juillet 2008, la production d'énergie s'est bonifiée de 4,2%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a fléchi de 4,1%.**



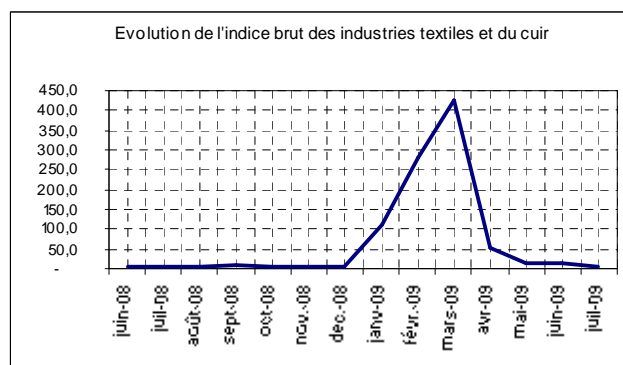
Une légère augmentation de la production des industries extractives

Durant le mois de juillet 2009, l'activité des industries extractives a progressé de 1,6%, par rapport au mois précédent. Ce résultat est imputable à une hausse de 50,9% de l'activité du sous secteur « extraction ou production de sel et de natron », du fait de la reprise d'une demande étrangère. Toutefois, le recul de la production de phosphate et de gravillons a affaibli la tendance haussière de la branche. Par rapport à juillet 2008, la production des industries extractives s'est améliorée de 18,9%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année 2008, s'est accrue de 9,9%.**



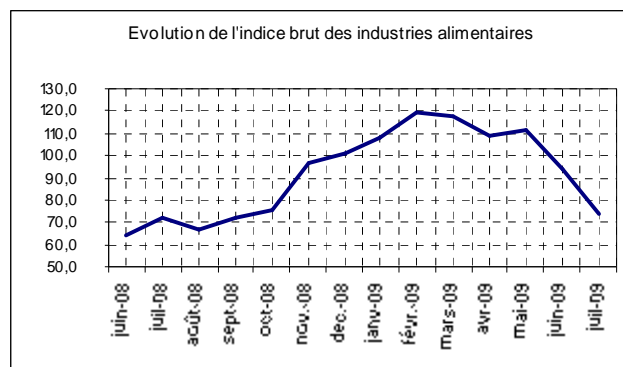
Un fléchissement de la production des industries textiles et du cuir

A la suite de la stabilité enregistrée au mois précédent, l'activité des industries textiles et du cuir a considérablement chuté, sous l'effet d'une morosité du travail de cuir. Il convient de noter également que l'arrêt de l'activité d'égrenage de coton amorcé en mai 2009, s'est poursuivi. Par rapport à juillet 2008, la production des industries textiles et du cuir a reculé de 39,0%. **Toutefois, la production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente s'est inscrite en hausse de 49,6%.**



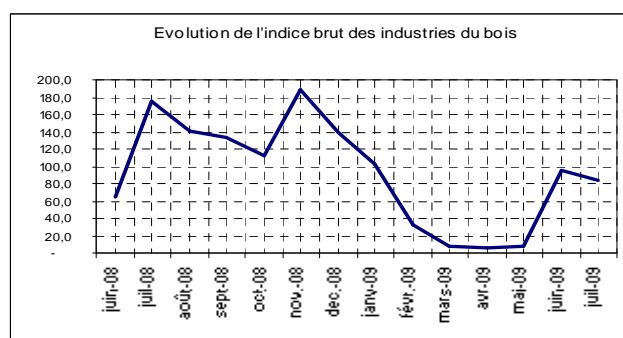
Un repli de l'activité des industries alimentaires

En juillet 2009, la production des industries alimentaires s'est contractée de 21,7%, par rapport au mois précédent. L'arrêt de l'activité de fabrication de sucre, en liaison avec le cycle de production de la principale unité du sous secteur, ainsi que l'inflexion de la production des fruits et légumes, des huileries et des conserves de poissons sont à l'origine de l'évolution enregistrée dans la branche. Toutefois, le regain de la production alimentaire à base de céréales (+50,8%) et des produits à base de tabac (+47,1%) n'a pas pu inverser la tendance baissière de la branche. En glissement annuel, la production des industries alimentaires a augmenté de 2,1%. Au même moment, **la production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de l'année 2008, a progressé de 9,4%.**



Une contre performance de l'activité des industries du bois

A la suite de la reprise enregistrée au mois précédent, le niveau de la production des industries du bois a chuté de 12,3%. Ce résultat s'explique par un ralentissement de la production de portes isoplanes. Comparée à juillet 2008, l'activité des industries du bois a reculé de 52,1%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a fléchi de 61,5%.**



Une chute de la production des industries mécaniques

Au regard du mois précédent, l'activité des industries mécaniques s'est détériorée de 9,2%. La contre performance de l'activité des sous secteurs « fabrication d'autres ouvrages en métaux » (-23,1%) et « fabrication de machines et matériels électriques » (-7,1%) explique l'évolution observée de la branche. Toutefois, il est noté une progression de 8,4% de la production sidérurgique. Il convient de noter que l'arrêt de l'activité de fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication amorcé depuis mars 2009 s'est poursuivi. Comparée à juillet 2008, la production des industries mécaniques a crû de 3,3%. **La production moyenne des sept premiers mois de l'année 2009, par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente a reculé de 19,9%.**

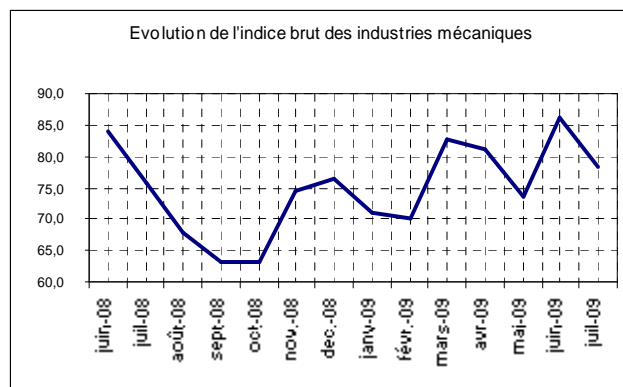


TABLEAU 1 : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006

	Pond.	juil-08	août-08	sept-08	oct-08	nov.-08	dec.-08	janv-09	févr.-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	juillet-09 / juin-09	7 mois-09 / 7 mois-08	juillet-09 / juillet-08
INDUSTRIES EXTRACTIVES	43	111,8	88,4	94,1	101,2	123,5	129,3	121,7	107,8	144,9	127,0	151,5	130,8	132,9	1,6	9,9	18,9
Extraction de phosphate	16	103,5	93,2	72,3	108,5	119,6	136,7	118,4	122,8	163,8	143,3	187,6	190,0	155,1	-18,4	51,8	49,8
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	114,1	82,6	99,5	87,2	128,7	124,1	127,9	113,3	134,7	128,6	127,8	108,2	107,7	-0,5	-7,2	-5,7
Extraction ou production de sel et de natron	15	118,7	88,0	113,1	104,6	123,4	125,5	120,2	87,4	132,7	108,4	132,1	85,6	129,3	50,9	-11,5	8,9
INDUSTRIES ALIMENTAIRES	408	72,3	66,8	71,6	75,1	96,8	101,0	108,0	119,7	117,9	109,0	111,1	94,2	73,8	-21,7	9,4	2,1
Transf. et conserv. de poissons, crustacées	41	143,9	104,6	139,3	129,6	88,6	59,4	77,8	77,9	134,4	155,1	171,9	168,6	94,5	-44,0	33,4	-34,3
Fabrication de corps gras	48	42,9	65,2	57,1	30,3	74,0	68,5	102,8	115,4	82,0	45,0	65,0	71,3	39,3	-44,8	17,0	-8,3
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	105,2	104,0	133,9	111,7	105,6	121,9	107,2	113,3	108,2	117,1	106,4	101,1	109,1	7,9	4,5	3,8
Fabric. de produits alim. à base de céréales n.c.a	3	140,2	199,9	187,2	148,0	114,6	135,6	107,3	106,7	144,6	138,3	120,0	109,1	164,5	50,8	6,9	17,3
Confiserie, chocolaterie	12	141,9	115,9	32,3	63,0	143,7	119,8	150,9	153,2	154,4	176,3	164,9	154,7	150,3	-2,9	10,4	5,9
Fabrication de sucre	111	0,0	0,0	0,0	0,0	78,6	102,2	130,9	115,9	114,3	100,6	100,9	45,1	0,0	-100,0	4,3	-
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	0,0	0,0	62,2	119,7	120,6	132,5	43,2	152,7	236,0	228,8	153,9	147,9	36,1	-75,6	37,3	-
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	130,4	98,9	71,9	136,9	135,2	100,8	103,0	234,6	161,1	141,8	152,1	156,6	188,8	20,6	21,6	44,7
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	45,7	46,5	89,2	60,5	60,5	60,5	60,5	65,7	80,7	53,2	62,1	56,1	69,1	23,3	-17,3	51,1
Fabrication de boissons	36	111,6	115,4	94,5	124,5	102,1	126,4	96,6	74,1	87,9	90,9	106,3	98,4	103,7	5,3	-7,6	-7,1
Fabrication de produits à base de tabac	18	144,0	114,6	103,7	144,8	151,0	137,7	157,6	149,4	123,5	73,7	84,2	84,2	123,9	47,1	-6,2	-13,9
INDUSTRIES TEXTILES ET DU CUIR, dont	16	6,8	6,8	7,7	4,7	7,0	4,6	112,8	280,9	425,7	55,5	15,2	15,2	4,2	-72,7	49,6	-39,0
Egrenage de coton	13	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	128,6	335,9	512,5	58,5	0,0	0,0	0,0	-	49,8	-
INDUSTRIES DU BOIS	1	175,4	140,9	133,9	112,4	188,7	138,3	103,6	32,3	8,1	6,7	7,4	95,8	84,0	-12,3	-61,5	-52,1
INDUSTRIES DU PAPIER ET DU CARTON	17	156,3	142,9	114,3	133,9	161,7	168,8	85,5	130,4	157,5	161,6	141,0	166,0	185,1	11,5	13,4	18,5
INDUSTRIES CHIMIQUES, dont	171	125,3	154,1	87,7	90,3	75,5	116,3	101,2	62,8	101,9	117,1	119,5	112,2	139,2	24,1	-2,5	11,1
Raffinage pétrolier	47	184,1	203,2	166,5	125,2	114,6	129,5	152,5	3,7	81,7	159,3	130,1	132,9	172,0	29,5	-9,9	-6,6
Fabrication de produits chimiques de base	49	152,8	79,8	81,0	73,6	55,4	144,5	144,9	148,4	194,6	128,3	161,7	170,2	156,9	-7,8	33,6	2,7
Acide phosphorique	43	128,7	90,9	92,3	83,9	63,1	164,6	151,6	134,6	173,1	140,5	145,2	166,8	157,0	-5,8	52,5	22,0
Engrais	6	326,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	96,6	248,2	349,5	40,7	280,2	194,4	156,4	-19,6	-21,2	-52,1
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	70,7	497,9	0,0	134,0	78,6	211,0	16,5	28,6	50,0	140,9	149,9	20,8	211,4	914,6	-40,4	198,8
Fabrication de savons, détergents et prod. d'entretien	24	52,1	39,8	39,5	45,2	44,4	8,5	13,7	22,5	26,3	29,1	25,6	28,4	34,6	21,8	-51,1	-33,6
Fabrication de peinture et vernis	10	54,4	44,3	46,0	54,4	47,7	47,0	31,6	46,2	47,5	49,6	47,5	47,4	49,1	3,5	-26,2	-9,8
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	94,3	101,8	93,7	131,4	126,2	107,4	115,2	98,1	109,5	113,4	118,5	121,3	110,6	-8,8	17,2	17,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	84,5	60,6	76,2	67,1	75,7	77,9	83,1	83,4	81,7	101,4	106,5	121,0	103,0	-14,8	2,0	21,8
INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION	162	113,3	105,4	94,1	94,4	109,4	87,0	109,3	110,8	120,9	119,2	117,6	117,5	122,4	4,1	7,0	8,0
INDUSTRIES MECANIQUES, dont	28	75,8	67,9	63,2	63,3	74,4	76,3	71,0	70,3	82,7	81,3	73,6	86,2	78,3	-9,2	-19,9	3,3
Produits de la sidérurgie	9	56,6	47,7	60,7	67,9	50,1	72,1	48,6	64,8	87,5	65,6	78,8	78,9	85,6	8,4	-13,3	51,1
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	113,5	91,3	97,6	87,1	89,9	81,8	89,6	112,1	100,8	124,9	88,2	131,0	100,7	-23,1	-25,9	-11,3
Fabrication de machines et matériels électriques	8	40,3	55,8	21,4	33,4	83,2	74,8	63,8	23,3	76,8	71,6	69,4	70,3	65,3	-7,1	5,0	61,8
Fabric. d'équip et app. de radio, tv et communication	2	139,4	102,4	95,6	59,0	80,2	69,6	135,0	127,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-69,7	-100,0
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	13	117,6	101,3	116,1	96,2	106,0	123,2	118,4	101,0	114,5	108,5	105,8	99,9	113,8	13,9	9,5	-3,2
ENERGIE	141	107,8	102,2	106,6	109,3	102,4	99,4	100,4	88,9	101,6	100,0	107,7	109,2	112,4	2,9	-4,1	4,2
Production et distribution d'électricité	82	107,4	102,5	110,8	110,1	100,2	96,2	91,8	82,8	95,5	95,2	105,5	109,3	114,6	4,9	-6,3	6,7
Captage, traitement et distribution d'eau	59	108,4	101,9	100,8	108,2	105,4	103,8	112,4	97,3	110,1	106,6	110,8	109,0	109,3	0,2	-1,2	0,8
INDICE D'ENSEMBLE	1000	95,9	94,8	84,0	86,6	96,4	101,6	105,3	104,7	118,9	110,7	112,6	104,6	102,3	-2,2	4,7	6,7

TABLEAU 2 : PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

Produits	2008						2009						
	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	Juil.
Phosphates (000) tonnes	51,0	41,0	35,0	43,0	50,0	64,0	55,0	56,0	77,0	68,0	92,0	88,0	76,0
Phosphates de chaux (000) tonnes	0,8	8,4	1,5	17,2	14,8	6,2	6,1	7,9	7,0	5,1	2,0	10,2	1,8
Attapulгите (000) tonnes	9,9	8,5	12,1	7,1	22,8	12,9	16,2	19,2	13,2	17,1	10,7	10,7	10,0
Sel marin iode (000) tonnes	19,6	14,6	18,7	17,3	20,4	20,8	19,9	14,5	22,0	17,9	21,9	14,2	21,4
Huile brute (000) tonnes	0,0	0,7	1,1	0,0	0,0	0,0	7,2	8,2	5,0	0,0	1,8	3,7	0,1
Huile raffinée (000) tonnes	5,1	7,2	6,0	3,6	8,8	8,2	6,8	7,5	6,0	5,4	6,4	5,7	4,6
Farine de poisson (000) tonnes	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Farine de blé (000) tonnes	24,3	24,2	31,6	26,3	24,0	27,9	24,9	27,5	24,8	26,7	22,4	22,5	24,3
Conserves de thon (000) tonnes	1,0	0,5	0,7	0,7	0,3	0,2	0,4	0,4	0,7	0,6	0,6	0,8	0,5
Sucre en morceaux (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,5	2,7	2,4	2,1	1,6	2,0	0,0	0,0
Sucre cristallisé (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	8,7	11,9	13,5	11,7	12,3	11,4	10,6	6,9	0,0
Produits pétroliers (000) tonnes	98,9	111,1	85,1	70,3	62,4	70,6	82,1	1,4	41,0	81,9	71,6	68,5	82,2
Savon de ménage (000) tonnes	2,5	1,8	1,8	2,2	2,2	0,5	0,5	0,8	1,4	1,6	1,3	1,3	1,6
Engrais (000) tonnes	9,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,7	6,9	9,7	1,1	7,8	5,4	4,4
Ciment (000) tonnes	278,2	255,3	233,0	232,5	266,4	215,9	270,0	273,4	301,5	297,1	293,2	292,8	303,5
Electricité (000) mwh	212,0	202,3	218,7	217,5	197,7	189,8	181,2	163,5	188,5	188,0	208,4	215,7	226,2
Eau potable (000 000) m ³	11,7	11,0	10,9	11,7	11,4	11,2	12,1	10,5	11,8	11,5	12,0	11,8	11,8
Acide phosphorique (000) tonnes	19,3	13,7	13,9	12,6	9,5	24,7	22,8	20,2	26,0	21,1	21,8	25,1	23,6
Coton fibre (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,5	6,5	9,9	1,1	0,0	0,0	0,0
Graines de coton (000) tonnes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,6	5,1	8,2	1,6	0,0	0,0	0,0
Bières (000) hls	16,6	16,9	11,3	15,6	14,0	19,9	14,1	11,7	12,2	15,3	15,0	14,4	14,9
Boissons gazeuses (000) hls	54,0	56,7	49,6	61,9	48,9	57,9	46,5	30,5	42,3	40,9	51,5	47,6	50,3
Cigarettes (000 000) paquets	13,4	10,7	9,6	13,5	14,0	12,8	14,7	13,9	11,5	6,9	7,8	7,8	11,5

Champ couvert

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de construction ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama MBAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15